

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET

032
D/2003 _ _ _ PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DES
DIRECTEURS GENERAUX AU
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
ET DE L'ENERGIE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la loi fondamentale ;

VU le Décret N°99/04/PRG/SGG du 08 Mars 1999, portant nomination du
Premier Ministre ;

VU le Décret N°D/99/007/PRG/SGG du 12 Mars 1999, nommant les membres du
Gouvernement, tel que modifié jusqu'à ce jour ;

DECRETE,

Article 1^{er} : Les Cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

Directeur général de la Société des Eaux de Guinée (S.E.G.) :

- Monsieur Acheick Mouctar YOULA, précédemment Directeur du Département Technique et du Développement en remplacement de Docteur Ousmane ARIBOT appelé à d'autres fonctions.

Directeur Général de l'Electricité de Guinée (E.D.G.) :

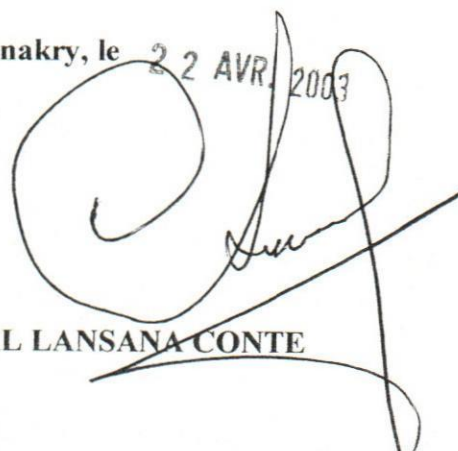
- Monsieur Mouctar Barry précédemment Chef Département des Normes et Procédures de l'Electricité de Guinée (E.D.G.) en remplacement de Monsieur Kabiné CAMARA mis à la disposition du Ministère de l'Economie et des Finances.

Directrice Générale du Service National d'Aménagement des Points d'Eau (SNAPE) :

- Madame Fatoumata Binta DIALLO - Confirmée.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 22 AVR. 2003


GENERAL LANSANA CONTE